

CTSD du 12 février 2018, déclaration du SE-Unsa

Monsieur L'Inspecteur,
Mesdames et messieurs,

M Caillaut, vous présidez votre dernière instance en Haute-Garonne.

Nous sommes en effet dans un système qui croit qu'un incendie s'éteint par le changement d'un fusible.

Un fusible est utile quand il saute... et par la magie médiatique, le fusible qui saute masque les flammes et étouffe l'incendie.

Si cela améliore l'image de notre ministre ; nous sommes plus circonspects sur l'impact que cela peut avoir sur la situation des personnels et de nos élèves ? Nous sommes également dubitatifs sur l'effet positif d'un tel fonctionnement. Même si nous comprenons que le nouveau ministre souhaite montrer, à la presse et à ses personnels, l'étendue de son autorité...

Au SE-Unsa, nous voudrions plutôt que ses pouvoirs soient utilisés pour aider les personnels et les élèves.

La aussi, un ministre a des superpouvoirs mais encore une fois il les utilise pour réaliser ce que personne ne demandait.

Ainsi, dans le département, d'une main il impose l'utilisation de **80 postes pour créer des classes à 12 élèves**, utiles pour quelques centaines d'élèves (enfin, si la mairie trouve des locaux).

Mais n'est pas Oudini qui veut !

Et pour les cent vingt mille autres élèves du département, nous voyons ce que le ministre cache dans l'autre main ;

les 40 postes de « plus de maitres » (PDMQDC) supprimés et les 50 écoles maternelles avec plus de 30 élèves par classe ;

Nous voyons aussi que les maitres des réseaux d'aide (les RASED) ne viennent plus dans nos classes ;

Que nous nous accueillons les moins de 3 ans alors qu'ils ne comptent plus ;

Que nous accueillons aussi les élèves des ULIS, alors qu'ils ne comptent pas non plus.

Et parfois, trop souvent, les élèves des autres classes parce qu'il n'y a pas de remplacements.

Monsieur l'inspecteur, **les enseignants – eux – n'ont pas de super pouvoirs.**

Beaucoup sont heureux et investis dans leur classe, dans le travail qu'ils ont choisi mais, il y a un mais.

Vous savez que le SE-Unsa n'est pas coutumier des exagérations permanentes, Mais **monsieur l'inspecteur, beaucoup de collègues fatiguent.**

Ils souffrent dans leur vie professionnelle : avec trop d'élèves dans leur classe et toutes les difficultés qu'ils amènent en classe.

Les problèmes familiaux, la pauvreté pour certains (même avec Vigipirate rouge vif écarlate) ne s'arrêtent pas au portail de l'école.

Ils sont autant de freins aux apprentissages que nous leur devons.

Les collègues souffrent aussi dans leur vie personnelle.

386 refus de demandes de temps partiel.

Une médecine du travail dont même le nom va disparaître tant elle n'existe pas.

Un tiers des collègues qui veut (ou doit) changer d'affectation chaque année.

Et pour nous aider à surmonter les épidémies de janvier, un trentième de salaire enlevé à tous ceux qui refusent d'attendre les vacances pour être malade.

Alors, nous n'allons pas en rajouter, mais en regardant votre projet sur les mesures de carte scolaire, nous voyons qu'il annonce au mieux un « statu quo » dans le fonctionnement des écoles. **Et ce statu quo n'est plus tenable longtemps.**

Les situations difficiles si elles sont passagères seront intenable lorsqu'elles tendent à devenir la nouvelle norme.

Monsieur l'inspecteur, nous sommes attachés au service public d'éducation. Il faut pour l'améliorer prendre aussi en compte les personnels.

Dans notre département et ailleurs, quelle sera la direction pour le système éducatif ? Avec quels moyens ? **Notre ministre si loquace d'habitude n'annonce rien ?**

Dites-lui que les personnels, en Haute-Garonne, attendent et voient que ce premier budget annonce de nouveaux reculs (par exemple, trois fois moins de stagiaires l'année prochaine).

S'il n'y a pas d'ouvertures parmi les **50 écoles maternelles à plus de trente**, de créations de postes de **remplacement, de RASED, de PDMQDC** ;

la comptabilisation des élèves d'**ULIS** ;

Si nous n'avons pas une attention particulière pour **les écoles des « bord de REP »** qui cumulent les mêmes difficultés que leurs voisines classées et la même surcharge que leurs voisines non classées.

Sans cela, nous n'aurons d'autres moyens que voter contre votre projet.

En souhaitant que notre opposition soit entendue par celui qui tient la baguette et tire les ficelles...